



COMPRENDRE LES TRAJECTOIRES DÉMOGRAPHIQUES

La CU Le Havre Seine Métropole par rapport à
d'autres intercommunalités françaises

Cette publication analyse les facteurs influençant les trajectoires démographiques territoriales et observe la position de la CU Le Havre Seine Métropole au sein d'un panel d'intercommunalités françaises.

Octobre 2024 [aurh]

SOMMAIRE

- 1. État des lieux des dynamiques démographiques** 6
- 2. Quelles caractéristiques influencent l'attractivité des territoires ?** 11
- 3. Typologie des situations socio-économiques** 16

PRÉAMBULE

Quels facteurs influencent les évolutions démographiques ?

La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole est confrontée depuis longtemps à un phénomène de décroissance démographique. Comment expliquer cette baisse de population ? Plus globalement, quels facteurs influencent les dynamiques démographiques ? D'autres intercommunalités françaises connaissent-elles des trajectoires et des caractéristiques similaires ? Pour répondre à ces questions, l'AURH a engagé un travail statistique sur un panel de 56 intercommunalités.


Au sein de ce panel, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole fait partie des rares territoires à observer une décroissance démographique entre 2010 et 2021. Elle s'explique par un nombre de départs plus important que les arrivées, tandis que le solde naturel reste dynamique. Ce déficit d'attractivité peut être influencé par différents facteurs. Le territoire, où l'emploi industriel reste fort, a été fortement impacté par la **crise économique de 2008, malgré une nette reprise de l'emploi depuis 2020**. Plus globalement, les **caractéristiques socio-économiques** moins favorables du territoire peuvent participer à une moindre attractivité.

Toutefois, la situation de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole semble s'intégrer dans une répartition territoriale plus globale. À l'échelle nationale, **deux grands axes géographiques se distinguent. Au nord**, sur une ligne Le Havre / Montbéliard, se concentrent **des territoires globalement moins attractifs**, mais aussi plus souvent défavorisés, où l'emploi industriel reste relativement présent. **À l'ouest**, sur la façade atlantique, se regroupent **des intercommunalités aux tendances plus favorables** en termes d'attractivité et de situations socio-économiques.

Méthodologie du panel étudié

Le panel comprend **56 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** de plus de 130 000 habitants au recensement de la population 2021, hors Île-de-France. 4 communautés d'agglomération ont été exclues, n'ayant pas le statut de préfecture ou de sous-préfecture (Cannes Pays de Lérins, Porte du Hainaut, Bassin de Bourg-en-Bresse et Sophia Antipolis). À l'inverse, la Communauté d'agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire a été intégrée, malgré un nombre d'habitants très légèrement inférieur au seuil de sélection (129 530 habitants), afin de retenir tous les territoires possédant, à l'image du Havre, un grand port maritime (hors Île-de-France).

Le panel peut se décomposer en 4 groupes selon le poids de population, comptant chacun 14 intercommunalités : de 130 000 à 180 000 habitants, de 180 000 à 250 000 habitants, de 250 000 à 400 000 habitants, de 400 000 à 1 900 000 habitants (dont 3 intercommunalités de plus d'un million d'habitants : les métropoles de Lille, Lyon et Aix-Marseille-Provence).



**État des lieux
des dynamiques
démographiques**

1.

Seuls 5 territoires en décroissance démographique sur la dernière décennie

Le nombre d'habitants des intercommunalités du panel est globalement à la hausse. Entre 2010 et 2021, les trois quarts d'entre elles enregistrent une croissance de leur population. Les plus fortes progressions sont observées dans les métropoles de Rennes, Bordeaux, Nantes, Toulouse et Montpellier (entre 1,2 % et 1,8 % par an).

Seules **5 intercommunalités font état d'une baisse de population, dont la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.** Celle-ci compte 265 940 habitants en 2021. Elle enregistre un recul de sa population de 0,2 % par an entre

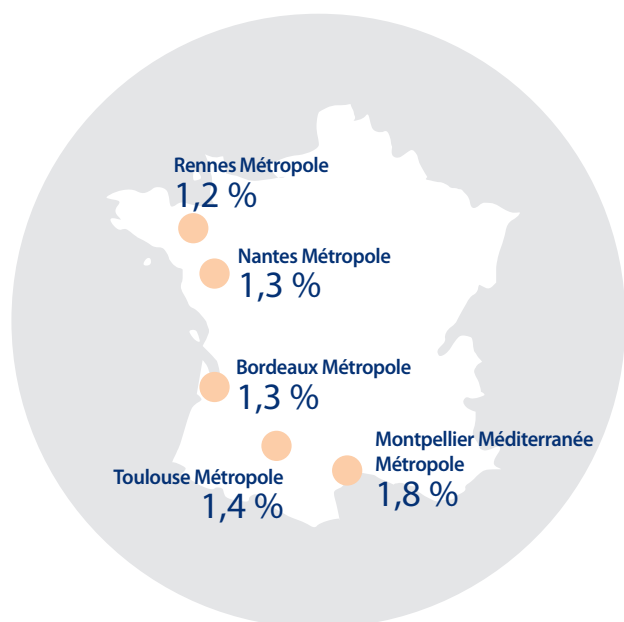
2010 et 2021, soit 670 habitants de moins chaque année. Cette baisse est toutefois deux fois moins rapide que durant la période précédente (-0,4 % par an entre 1999 et 2010).

Le rythme de baisse est également de 0,2 % par an pour les communautés d'agglomération Douaisis Agglo et Pays de Montbéliard Agglomération. Il est un peu plus rapide pour la Communauté d'agglomération du Cotentin et la Communauté urbaine de Dunkerque (entre -0,3 % et -0,4 % par an).

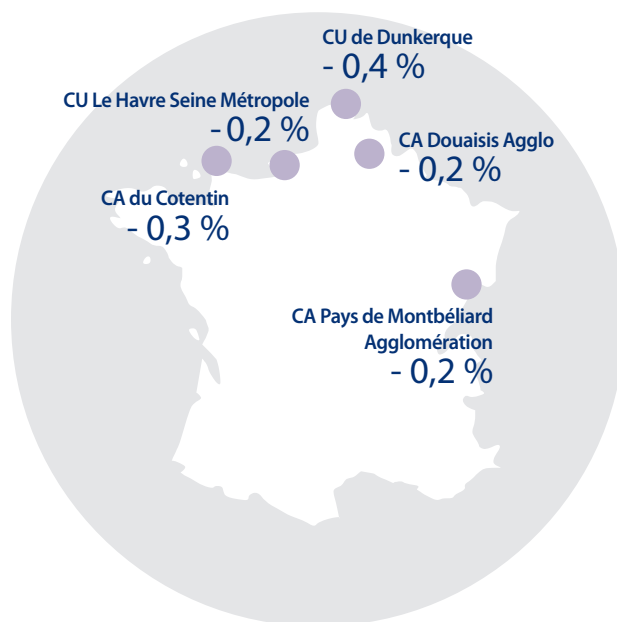
TAUX D'ÉVOLUTION ANNUEL DE LA POPULATION DES INTERCOMMUNALITÉS DU PANEL ENTRE 2010 ET 2021

Sources : Insee RP, traitement AURH.

↗ Top 5 des hausses



↘ Top 5 des baisses



L'attractivité : un facteur clé des trajectoires démographiques

L'évolution de la population peut s'expliquer par deux facteurs principaux que sont le **solde naturel** (différence entre les naissances et les décès) et le **solde migratoire** (différence entre les entrants et les sortants du territoire). Au sein du panel, le solde naturel étant le plus souvent positif, le solde migratoire se révèle être un indicateur clé pour expliquer les dynamiques démographiques.

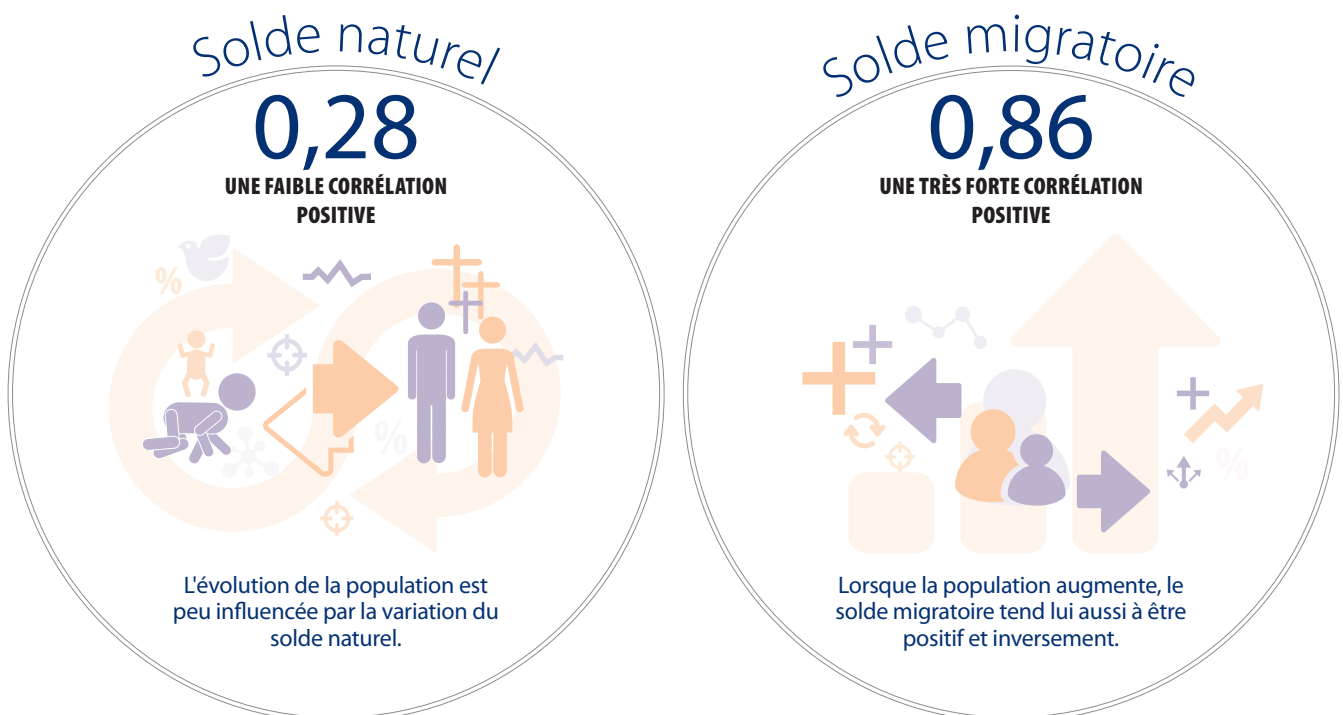
La décroissance démographique des 5 intercommunalités du panel s'explique en effet par un déficit d'attractivité, que l'excédent naturel ne parvient pas à compenser (seule exception, le solde naturel est neutre pour la Communauté d'agglomération du Cotentin). Pour la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, le solde

migratoire présente un déficit de 0,5 % par an entre 2010 et 2021, soit l'un des trois plus importants du panel, tandis que le solde naturel reste dynamique (+0,3 % par an).

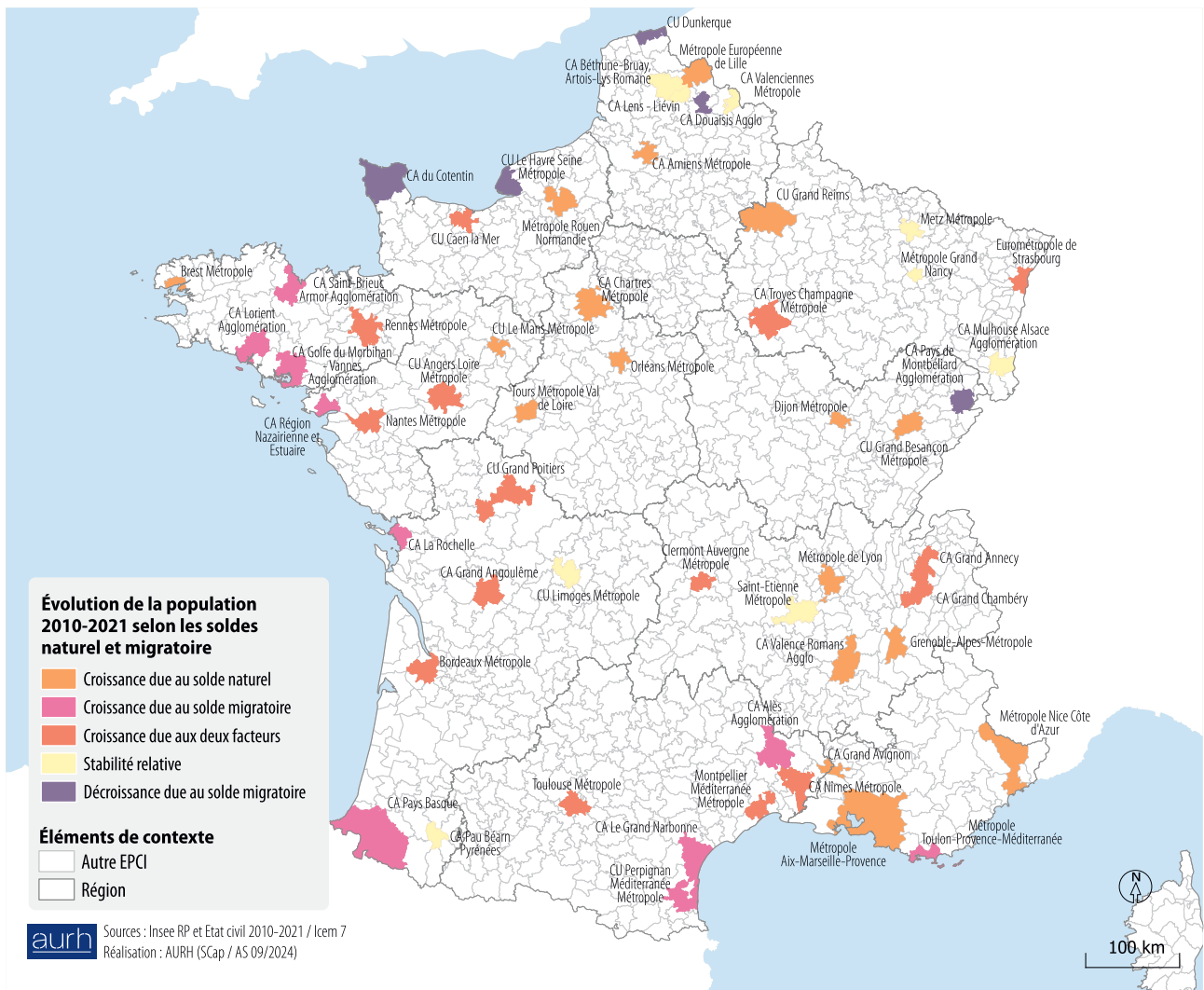
Pour les territoires qui enregistrent une hausse de population, celle-ci s'explique majoritairement par un excédent migratoire (10 cas parmi les 42 intercommunalités en croissance) ou par le cumul des excédents migratoire et naturel (15 cas). Toutefois, pour 17 intercommunalités, la hausse de la population est portée exclusivement par l'excédent naturel. Or, ce dernier décroît de façon progressive sur le territoire national, en lien avec le vieillissement de la population et une baisse de la natalité, ce qui pourrait conduire à terme à une fragilisation de ces tendances.

QUELLES CORRÉLATIONS ENTRE LA VARIATION ANNUELLE DE LA POPULATION ET CELLES DUES AUX SOLDES NATUREL ET MIGRATOIRE AU SEIN DU PANEL ?

Sources : Insee RP - État civil 2010-2021, traitement AURH.



TYPLOGIE DES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES DES INTERCOMMUNALITÉS DU PANEL



Une attractivité géographiquement contrastée

Si on observe les dynamiques démographiques territoriales uniquement sous l'angle de l'attractivité, jusqu'à un tiers des intercommunalités du panel font état d'un nombre de départs supérieur aux arrivées, 43 % sont dans la situation inverse et 23 % sont à l'équilibre. La répartition territoriale des intercommunalités selon leur attractivité fait émerger **trois grands axes géographiques** :

À l'ouest

De la Bretagne à la région Occitanie : une forte attractivité.

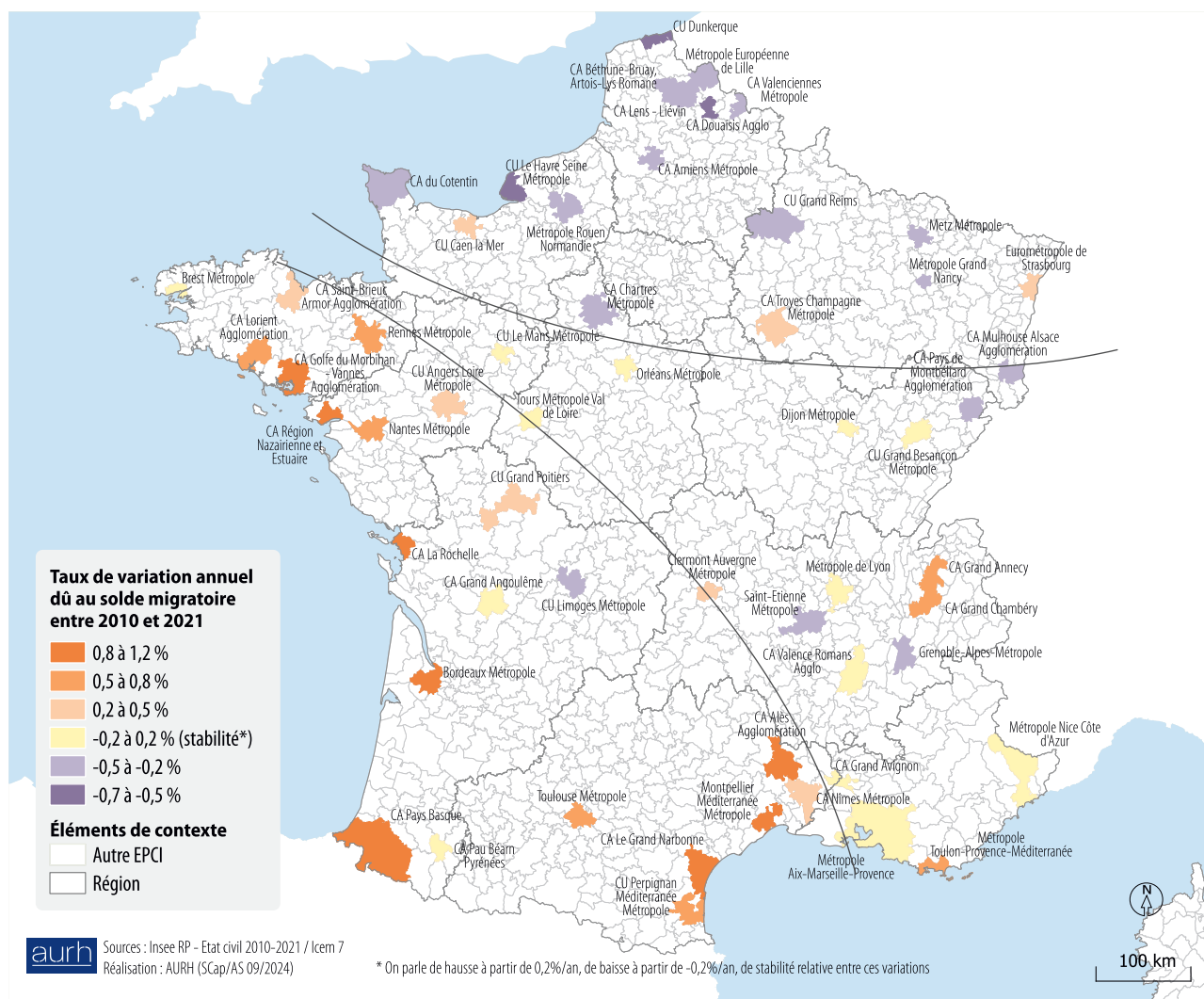
Du centre vers le sud-est

Les régions Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes et PACA : des tendances contrastées.

Au nord

La Normandie, le Grand Est et les Hauts-de-France : une majorité des intercommunalités comptent davantage de départs que d'arrivées (à l'exception des intercommunalités de Strasbourg, Caen et Troyes).

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DUE AU SOLDE MIGRATOIRE DES INTERCOMMUNALITÉS DU PANEL



**Quelles caractéristiques
influencent l'attractivité
des territoires ?**

2.

L'attractivité se révélant être un facteur clé des dynamiques démographiques, nous avons observé les corrélations entre la variation du solde migratoire et différents indicateurs, afin d'identifier ceux pouvant influencer l'attractivité des territoires.

Une attractivité moindre pour les intercommunalités de taille moyenne

Les intercommunalités les plus peuplées bénéficient-elles d'une plus forte attractivité, en lien avec une importante densité de population, d'emplois, ou de services ?

L'analyse des données montre un léger effet de taille, mais non linéaire. Les intercommunalités de taille moyenne (180 000 à 250 000 habitants) regroupent davantage de territoires moins attractifs. À l'inverse, les plus grands territoires, mais aussi les plus petits, ont plus souvent une balance migratoire positive.

En effet, si on observe la distribution des valeurs grâce au graphique ci-après, on constate que la moitié des intercommunalités de taille moyenne ont un solde migratoire négatif (en deçà de - 0,1 %, voir ligne de la médiane à l'intérieur du rectangle). À l'inverse, ce solde est positif pour 6 intercommunalités sur 10 de moins de 180 000 habitants et pour un peu plus de la moitié des plus grands territoires. La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole se classe parmi les intercommunalités de 250 000 à 400 000 habitants, mais ne bénéficie pas de cet effet de taille. Elle présente un nombre de départs supérieur au nombre d'arrivées, à l'image d'un tiers des intercommunalités de ce groupe.

Les sous-préfectures du panel moins attractives

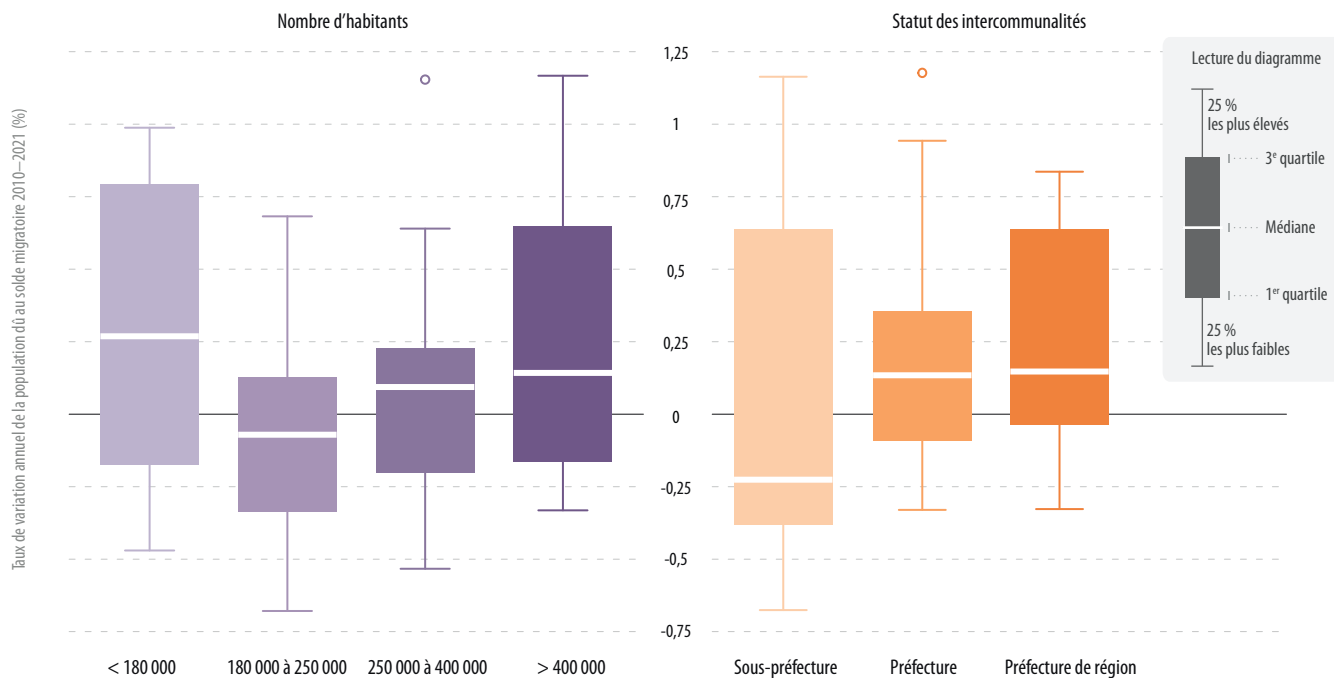
L'attractivité des territoires est-elle liée à leur statut, en lien avec des phénomènes de métropolisation ?

Pour étudier ce point, nous avons observé les relations entre l'attractivité et le statut de préfecture ou de sous-préfecture de la ville-centre des intercommunalités du panel.

Les territoires ayant le statut de sous-préfecture, dont la commune du Havre, semblent moins attractifs. Près des deux tiers des intercommunalités du panel dont les villes-centres sont des sous-préfectures ont un solde migratoire négatif. En opposition, les préfectures et les préfectures de région (capitales régionales) semblent plus attractives : seuls un quart des préfectures et un cinquième des préfectures de région comptent davantage de départs que d'arrivées.

TAUX DE VARIATION ANNUEL DE LA POPULATION DÙ AU SOLDE MIGRATOIRE SELON LE NOMBRE D'HABITANTS ET LE STATUT DES INTERCOMMUNALITÉS DU PANEL

Sources : Insee RP-État civil 2010-2021, IGN 2023, traitement AURH.



La santé économique du territoire source d'attractivité

Les intercommunalités de taille moyenne ainsi que celles dont les villes-centres sont des sous-préfectures seraient donc en moyenne moins attractives. Elles font aussi état d'une situation socio-économique moins favorable au sein du panel. Afin d'étudier l'influence de ces facteurs, nous avons observé les corrélations entre l'attractivité et un ensemble d'indicateurs. Ces derniers concernent l'accès et les conditions d'emploi, le niveau de vie, la composition des ménages et les secteurs d'activité présents sur le territoire (cf. liste ci-dessous).

En premier lieu, **les opportunités d'emploi semblent être un moteur d'attractivité.** En effet, plus le nombre d'emplois progresse entre 2010 et 2021, plus le territoire est attractif. Pour la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, ce constat se vérifie, puisque le territoire cumule déficit migratoire et baisse du nombre d'emplois. Toutefois, cette règle ne s'applique pas à tous les territoires. Une dizaine d'intercommunalités souffrent d'un manque d'attractivité et dans le même temps connaissent une hausse ou une stabilité du nombre d'emplois (voir graphique ci-après).

En second lieu, **une corrélation est observée avec les catégories socio-professionnelles.** Les territoires où la part des ouvriers est importante sont en moyenne moins attractifs. À l'inverse, la présence des chefs d'entreprise, artisans et commerçants est liée à une plus forte attractivité (potentiellement en lien avec les activités touristiques). La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole se caractérise en effet par une forte présence d'ouvriers (24 % des actifs, contre 20 % en moyenne pour le panel).

Enfin, **le niveau de diplôme de la population se révèle discriminant** : en moyenne, plus la part des personnes sans diplôme est importante, moins l'attractivité est forte. On observe la situation inverse pour les diplômés du supérieur. Le niveau de diplôme étant le premier déterminant de l'accès à l'emploi, il est également très corrélé aux catégories socio-professionnelles ainsi qu'au taux de chômage. La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole enregistre un taux élevé de personnes sans diplôme (27,8 %, contre 24,7 % en moyenne) et une faible part des diplômés du supérieur (26,2 %, contre 34 % en moyenne).

Définitions

-) La corrélation statistique indique comment deux variables évoluent ensemble. Si elles augmentent ou diminuent simultanément, on parle de corrélation positive. Si l'une augmente pendant que l'autre diminue, on parle de corrélation négative.
-) Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets d'impôts directs. Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différentes, on divise le revenu par le nombre d'unités de consommation (UC). Celles-ci sont généralement calculées de la façon suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.
-) Les rapports interdéciles des revenus sont utilisés pour mettre en évidence les écarts entre les plus riches (9^e décile) et les plus pauvres (1^{er} décile).
-) Le taux de pauvreté correspond à la part des ménages dont le niveau de vie (revenu net d'impôts directs) est inférieur à 60 % du niveau de vie médian français.

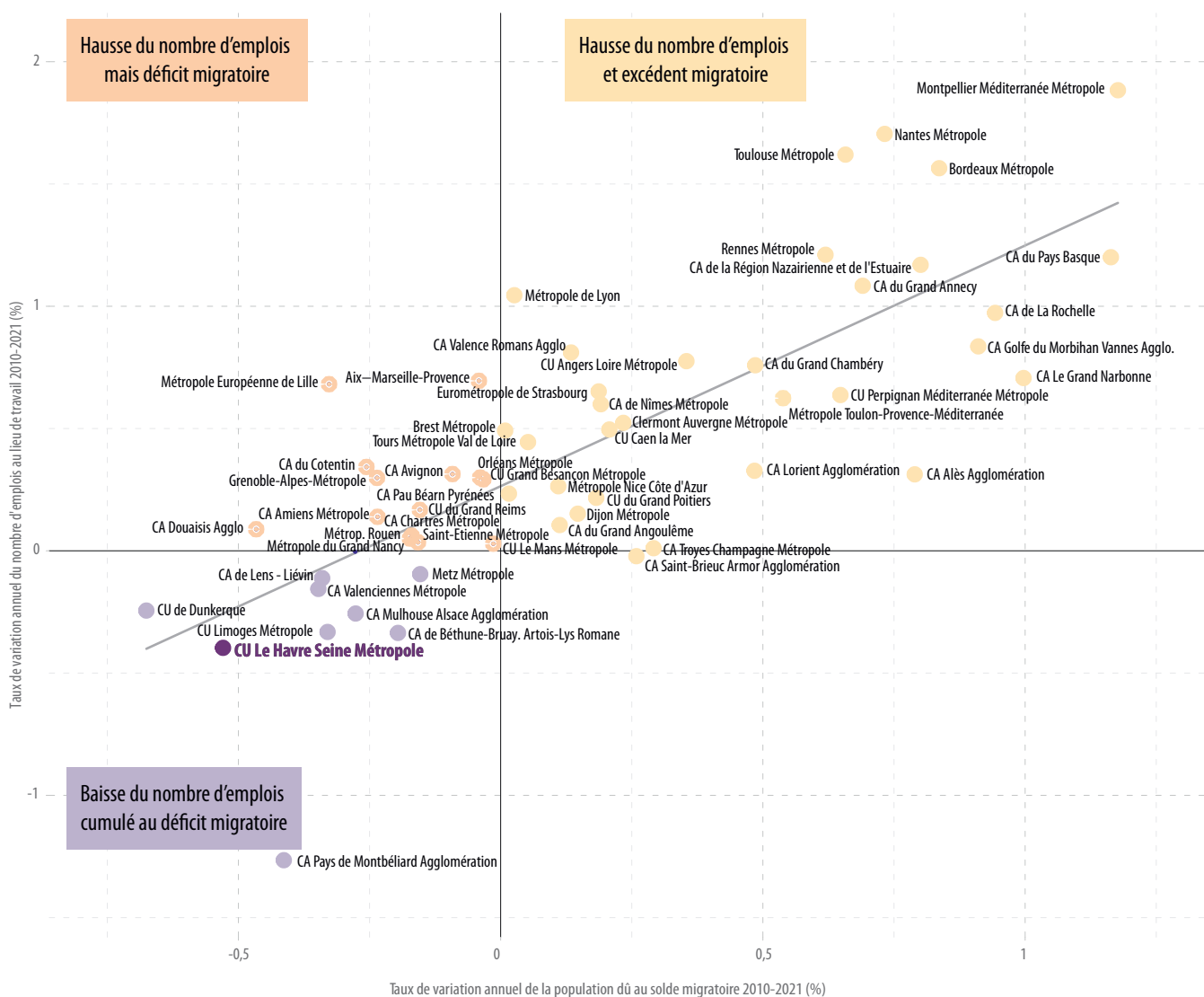
Liste des indicateurs intégrés

2010-2021 : taux d'évolution annuel moyen du nombre d'emplois au lieu de travail.

2021 : taux d'activité des 15-64 ans, taux de chômage des 15-64 ans, niveau de diplôme de la population ayant terminé ses études, part des salariés à temps partiel, part des salariés titulaires de la fonction publique ou d'un CDI, catégories socio-professionnelles des actifs en 5 catégories, revenu médian disponible par unité de consommation, taux de pauvreté au seuil de 60 %, rapport inter-décile 9^e / 1^{er} déciles, composition des ménages en 4 catégories, secteurs d'activité des emplois au lieu de travail en 4 catégories.

Sources : Insee RP 2010-2021, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi 2021.

TAUX DE VARIATION ANNUEL DE LA POPULATION DÛ AU SOLDE MIGRATOIRE SELON LA VARIATION DU NOMBRE D'EMPLOIS





Typologie des situations socio-économiques

3.

On peut s'interroger sur les caractéristiques socio-économiques de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et sur sa proximité avec les autres intercommunalités du panel. Pour ce faire, une classification ascendante hiérarchique a été élaborée en sélectionnant les indicateurs les plus discriminants. L'analyse permet de distinguer 8 groupes, selon la situation socio-économique de leur population au regard de la moyenne du panel.

Des territoires moins favorisés

Avec 3 groupes concernés, **18 intercommunalités présentent une situation socio-économique moins favorable** qu'en moyenne, soit un tiers du panel. On y observe des taux élevés de chômage, de pauvreté et de personnes sans diplôme. Ces intercommunalités sont également moins attractives, à l'exception de celles localisées au sud de la France.

Gr.1 **Défavorisé et forte présence des emplois industriels et des ouvriers**

Ce groupe comprend des intercommunalités localisées au nord, sur un axe Le Havre / Montbéliard. La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole appartient à ce groupe, malgré un taux de pauvreté proche de la moyenne du panel. Autre exception, la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin enregistre une part d'emplois dans l'industrie inférieure à la moyenne, mais reste voisine de territoires industriels.

Gr.2 **Défavorisé et localisé dans le sud de la France**

D'Avignon à Perpignan, ces territoires comptent parmi les taux les plus élevés de pauvreté et de chômage. Autre singularité, une forte présence des artisans, commerçants, chefs d'entreprise ainsi que des employés, potentiellement en lien avec la forte activité touristique de ces territoires. Ils sont par ailleurs globalement attractifs.

Gr.3 **Défavorisé et une proportion moyenne d'employés et d'ouvriers**

Ce groupe réunit les métropoles de Rouen et de Saint-Étienne ainsi que la Communauté urbaine du Mans et la Communauté d'agglomération d'Amiens. Saint-Étienne Métropole se distingue toutefois par une plus forte présence des ouvriers.

Près de 4 intercommunalités sur 10 proches de la moyenne du panel

Une situation socio-économique proche de la moyenne est constatée au sein de 2 groupes. Ils **concentrent 21 intercommunalités**, soit 38 % du panel. Concernant l'attractivité, aucune tendance ne se dégage : 38 % enregistrent un excédent migratoire entre 2010 et 2021, 33 % sont stables et 29 % sont déficitaires.

Gr.4 **Situation moyenne, principalement composé de métropoles**

On y retrouve les métropoles de Nice, Aix-Marseille, Toulon, Metz, Orléans et Lille ainsi que la Communauté urbaine du Grand Reims. Les métropoles de Toulon et de Nice, dont l'activité touristique est importante, se caractérisent par une proportion importante d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise et d'employés.

Gr.5 **Situation moyenne et faible présence des non diplômés et des ouvriers**

Il s'agit du plus grand groupe du panel avec 14 intercommunalités, dont 9 métropoles (Grenoble, Tours, Clermont-Ferrand, Montpellier, Strasbourg, Brest, Rennes, Dijon, Nancy) et 5 communautés urbaines (Poitiers, Caen, Besançon, Angers et Limoges).

Des territoires davantage favorisés et attractifs

Cette catégorie réunit 3 groupes, comptant **17 intercommunalités**, soit 30 % du panel. **On y observe des taux d'activité plus élevés, tandis que les taux de chômage, de personnes sans diplôme et de pauvreté restent bas.** Ces intercommunalités sont également plus fréquemment attractives, puisque 65 % d'entre elles enregistrent un excédent migratoire entre 2010 et 2021.

Gr.6 Favorisé, au sein de métropoles

Ce groupe est composé de 4 métropoles : Lyon, Toulouse, Bordeaux et Nantes. Les parts d'ouvriers, d'employés et de personnes sans diplôme sont parmi les plus basses des différents groupes. Ces territoires se distinguent en effet par une présence importante des cadres et des diplômés du supérieur.

Gr.7 Favorisé et une proportion moyenne d'employés et d'ouvriers

Ce groupe comprend 8 communautés d'agglomération réparties en Bretagne, au Pays Basque et dans les Alpes. Il se distingue du précédent groupe par une part d'ouvriers et d'employés proche de la moyenne et parmi les plus faibles taux de pauvreté du panel.

Gr.8 Favorisé et forte présence des emplois industriels

Il se compose de 5 communautés d'agglomération : Valence Romans Agglo, Grand Angoulême, Chartres Métropole, Cotentin et Région Nazairienne et de l'Estuaire. L'emploi industriel y est important, notamment au sein des communautés d'agglomération du Cotentin et de la Région Nazairienne et de l'Estuaire.

Définition

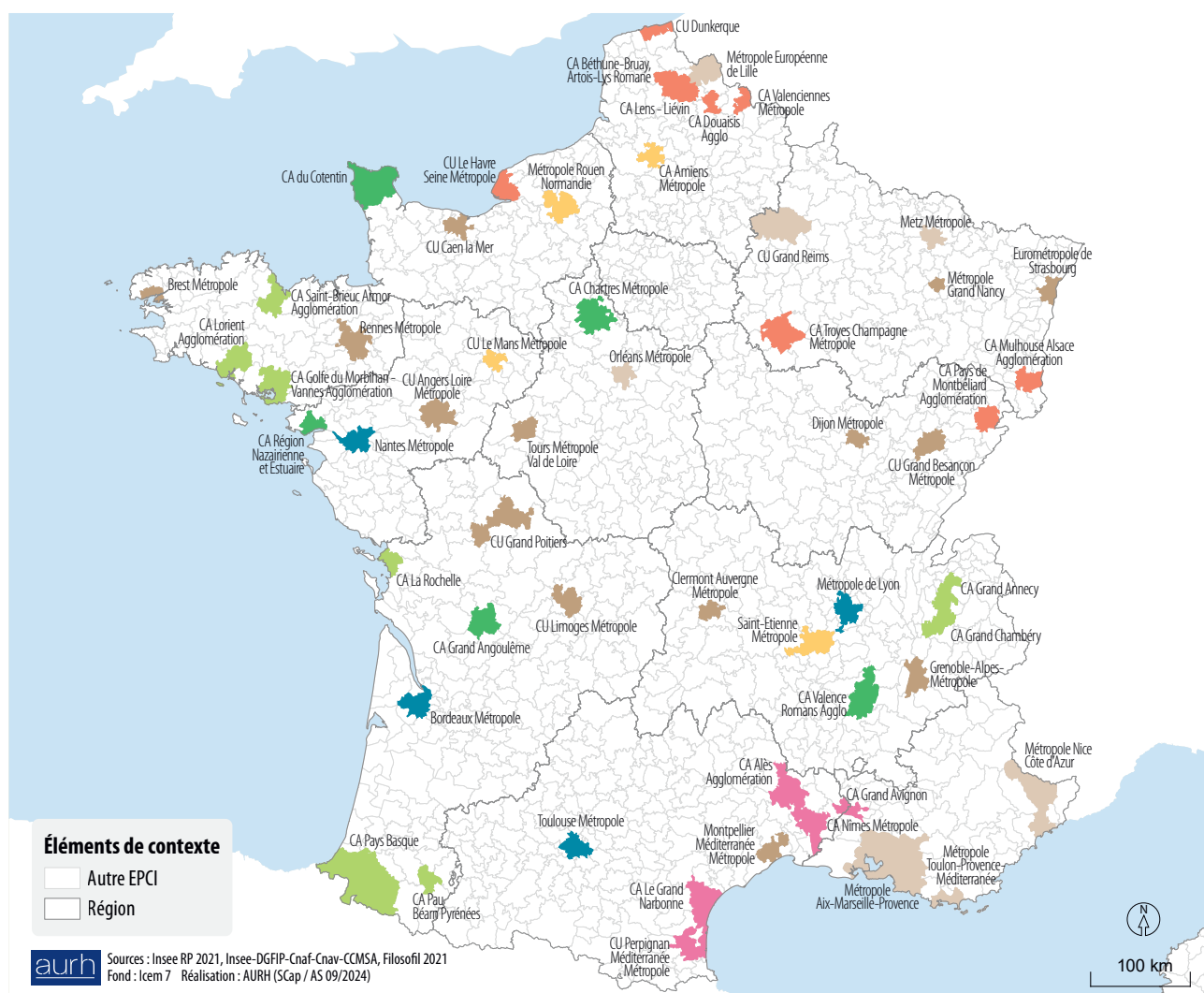
La classification ascendante hiérarchique (CAH) est une méthode statistique qui permet de définir des classes d'individus à partir d'une ou plusieurs variables quantitatives. Elle part d'une situation où tous les individus sont seuls dans une classe, puis sont rassemblés en classes de plus en plus grandes. On cherche à ce que les individus regroupés au sein d'une même classe soient le plus semblables possibles, tandis que les classes soient les plus dissemblables.

Liste des indicateurs intégrés

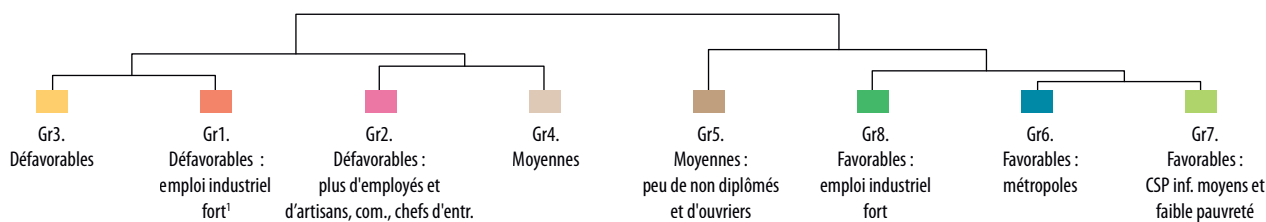
2021 : taux d'activité des 15-64 ans, taux de chômage des 15-64 ans, taux de personnes ayant terminé leurs études sans diplôme ou brevet des collèges, part des salariés titulaires de la fonction publique ou d'un CDI, part des artisans, commerçants, chefs d'entreprise et des ouvriers ou employés parmi les actifs de 15 à 64 ans, taux de pauvreté au seuil de 60 %, part des familles monoparentales, part des emplois au lieu de travail dans l'industrie.

Sources : Insee RP 2021, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi 2021.

TYPLOGIE DES INTERCOMMUNALITÉS DU PANEL : SITUATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION



Caractéristiques socio-économiques comparées à la moyenne du panel



¹ La Communauté d'agglomération de Lens-Liévin est affectée à ce groupe car proche des caractéristiques socio-économiques de sa population, mais elle se distingue par une part de l'emploi industriel inférieure à la moyenne du panel.

Édition et réalisation AURH

L'AURH est une association d'intérêt public. Elle accompagne les élus et les partenaires dans leurs projets d'aménagement du territoire.

Agence d'urbanisme
Le Havre - Estuaire de la Seine

4 quai Guillaume Le Testu
76063 Le Havre cedex

aurh@aurh.fr
aurh.fr
[02 35 42 17 88]